

Compte-rendu de la réunion

Caisse des Ecoles du 09/12/2024

<u>Etaients présents :</u> Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU, Vice-président Sandie TENAND, Directrice de l'école Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Marlyn SNYDER, Représentante des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absents excusés :</u> Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Wendy MAINOLI, Représentante des enseignants Etienne MANDIER, Représentant des parents d'élèves Audrey RODET-FRACHET, Représentante des parents d'élèves
--	---

- **Elections vice-président et secrétaire 2024/2025 :**
→Voté à l'unanimité
- **Mise en œuvre de la télétransmission des actes budgétaires :**
→Voté à l'unanimité

QUESTIONNAIRES PARENTS : 3 Retours : [les questions](#) - les réponses

Cantine :

1. [Est-ce que les places à la cantine sont attribuées, comment et sont-elles interchangeables ?](#)

Le jour de la rentrée les enfants se placent par affinité aux tables qui leur sont dédiées (tables par classes).

Pour des raisons sanitaires et de sécurité afin que les surveillants puissent rapidement mémoriser la place de chacun, éviter aussi la cohue et les disputes, nous leur demandons ensuite de ne plus changer de place.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des changements tout au long de l'année si le comportement de certains le nécessite.

2. [Comment et quand annuler une réservation cantine ?](#)

Rappel de la note de rentrée scolaire, toujours accessible sur le compte-parents 3douest et sur le site de la Caisse des Ecoles :

Vous avez toujours la possibilité de modifier l'inscription de votre enfant tant que la période n'est pas close. Ensuite, aucune modification ne sera acceptée sauf cas exceptionnel justifié.

En cas d'absence, prévenir rapidement en indiquant la durée de l'absence et tout particulièrement le jour où l'enfant reprendra l'école. Si le repas est déjà commandé, le repas sera dû. Attention le repas du jeudi doit être commandé le mardi.

La caisse des écoles recréditiera directement sur le compte-parents les repas non pris pour les absences justifiées dans le cadre de la réglementation et à la condition de recevoir le message la veille avant 9 h 30 : par téléphone 04.74.61.56.28 ou par mail cantine@mairiestvulbas.fr.

3. Est-ce possible de mettre un place un circuit vertueux avec un potager pour la cantine scolaire afin que les dépenses soient diminuées et ainsi bénéficier d'un prix encore plus avantageux sur les repas que l'on paye ?
4. Est-ce que les menus de la cantine respectent une charte proposant régulièrement des menus ou aliments bio ? Ainsi que des menus végétariens ?

Le prix du repas de 3,50 € est inférieur au coût de revient d'un repas. En effet, la Caisse des Ecoles prend en charge les coûts de fonctionnement.

Nous ne cuisinons pas sur place, la Caisse des Ecoles a lancé un appel à candidature concernant le marché public de la restauration collective en liaison chaude.

L'EHPAD Claires Fontaines qui dispose d'une cuisine centrale a obtenu ce marché sur 3 ans. Cet établissement public respecte toutes les règles en vigueur : réglementations et obligations concernant la loi Egalim, les normes HACCP (hygiène, traçabilité, aliments bio, repas végétarien une fois par semaine etc.)

La cuisine centrale ainsi que les locaux de la cantine sont soumis aux contrôles inopinés des différents services de l'état, (DDPP, services vétérinaires etc...).

5. Est-ce que les enfants sont tenus de goûter à chaque aliment ou repas proposé ?

Tous les enfants sont servis sans obligation de manger la nourriture qui se trouve dans leurs assiettes, cependant on les invite toujours à goûter.

Une barquette est à disposition sur chaque table pour y déverser la nourriture non consommée.

Nous resservons les enfants qui le souhaitent s'il en reste assez pour tous.

Si nous constatons que l'enfant ne mange rien ou peu à chaque repas, nous le signalons directement aux familles.

6. Mon enfant estime que les menus manquent de variété et que les mêmes plats reviennent souvent.

Une diététicienne élabore les menus avec des obligations à respecter. Les menus sont composés exclusivement avec des fruits et des légumes de saison. De ce fait, à chacune des saisons nous pouvons avoir souvent les mêmes plats.

7. Le niveau sonore dans la cantine est assez élevé, ce qui rend l'ambiance peu propice à un moment de calme pendant le déjeuner.

Il est demandé au personnel de surveillance de veiller à ce que le niveau sonore reste correct pour que les enfants et le personnel ne soient pas gênés par le bruit, il en va de la santé et de la sécurité de tous.

En général, le bruit va crescendo car chacun veut se faire entendre. On demande aux enfants de discuter et de ne pas crier, de parler aux élèves de leur table et pas à ceux de la table d'à côté. Certaines périodes sont plus difficiles que d'autres, avant Noël par exemple, les enfants sont plus agités.

8. Le temps passé à l'extérieur pendant la pause méridienne est jugé agréable et suffisamment longue pour permettre aux enfants de jouer et d'échanger.

9. Les toilettes ne sont pas toujours très propres, mais plus propres que celle du centre aéré.

Les toilettes de la cantine sont faites tous les jours.

10. RAS.

Transport :

1. Parfois le bus sent le tabac froid.

Il est interdit de fumer dans les bus. Dans la journée, le bus a pu transporter des personnes ayant fumées avant la montée.

2. Horaires : très bien.

3. Fred le conducteur est gentil.

Merci pour lui, c'est quelqu'un de très professionnel.

Rappel : les cas personnels sont à traiter directement auprès des responsables (aucun agent ne doit être interpellé, encore moins pendant son temps libre).

N'attendez pas le jour de la réunion si une situation vous inquiète, prenez directement contact auprès de Mme ALIAS Agnès ou des parents d'élèves.

Mme Agnès ALIAS (caisse des écoles) : 04 74 61 56 28 / caisseecoles@mairiestvulbas.fr

Les parents d'élèves : **M. Etienne MANDIER** : etiennemandier@orange.fr
Mme Audrey RODET-FRACHET : audrey.dumontet@gmail.com
Mme Marilyn SNYDER : snyder.marlyn@outlook.com

Le Président



M. Marcel JACQUIN

Tous les documents et toutes les informations concernant l'école, la cantine, le transport sont disponibles sur le site de la Caisse des Ecoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr>
Le présent compte rendu sera affiché devant l'école et publié sur le site de la caisse des écoles.